

Communiqué de presse – 05 octobre 2022

Projet du Metropolitan Square : Lille Verte appelle à une redéfinition du projet en lien avec l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale des Hauts-de-France

Ce mercredi 5 octobre prend fin la consultation préalable à la délivrance d'un permis d'aménager dans le cadre du projet immobilier « Metropolitan Square ».

Le groupe Lille Verte a déjà donné, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 20 janvier¹, son avis sur ce projet d'aménagement. Cependant, au regard de **l'avis rendu le 28 juin 2022 par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) des Hauts-de-France**, il convient de rappeler les points de réflexion que nous avons introduits à la lumière de ce nouveau rapport.

- Redéfinition de l'impact environnemental du projet : Nous avons alerté les habitantes et habitants des risques pour la santé, mais aussi pour la biodiversité de ce projet. L'avis de la MRAE va dans le même sens, elle relève que « *La qualité de l'air du secteur de l'opération est actuellement très dégradée, avec des concentrations élevées [...] de dioxyde d'azote, dépassant [...] les valeurs réglementaires et pour plusieurs paramètres les valeurs guide de l'organisation mondiale de la santé [...].* »². Cet avis complète et corrobore notre contribution quant aux risques d'aggravation de la pollution sonore et d'importantes émissions carbone. Dans sa synthèse, la MRAE recommande de : « *compléter l'étude d'impact d'un bilan carbone, et d'étudier les aménagements et mesures permettant d'aboutir à un projet dans un premier temps permettant de respecter le plan climat et préparant la neutralité carbone à terme.* »

Nous avons également alerté la population vis-à-vis des risques pour la biodiversité. Dans ce projet, comme le souligne la MRAE, des arbres vont être coupés et d'autres plantés, seulement le nombre d'arbres coupés est donné à l'avance quand celui des arbres plantés n'est pas connu. Mais quand on retire de beaux sujets, la compensation arithmétique ne suffit pas. Nous déplorons que logements et espaces verts soient opposés quand leur conciliation est essentielle dans tout projet de construction urbaine. Le projet de forêt sur dalle entre en contradiction avec la nécessité de laisser la nature s'autoréguler, elle est ici cultivée par l'être humain via des dispositifs d'irrigation complexes.

- Redéfinition des enjeux de mobilités : Nous avons rappelé que la création de 900 places de stationnement, additionnées aux 550 places déjà existantes sur l'ancien site de la MEL, allait à l'encontre de la réduction de la place de la voiture en ville, et que ce projet devrait être une occasion de développer les mobilités douces. La MRAE recommande dans son avis de : « *justifier le nombre de places de parking maximum qui seront créées au regard de l'accessibilité aux transports en commun du site, ainsi que le taux d'équipement en bornes de recharge des véhicules électriques.* »

- Redéfinition des enjeux de logement : Nous avons demandé à ce que le projet intègre davantage de créations de logements, étant donnée la forte demande dans la ville de Lille, en lieu et place de la création de nouveaux bureaux (67 000 m²). Selon une étude sur l'immobilier d'entreprise de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille en 2021³, plus de 130 000 m² de bureaux neufs (construits et en construction) sont actuellement disponibles dans l'agglomération lilloise.

- Redéfinition du cadre global de réflexion autour de l'arc Nord : Nous avons déploré l'absence d'intégration de ce projet aux autres projets d'aménagement de l'axe Nord, qui auraient pu constituer une véritable opportunité de résorber la coupure urbaine entre Lille et ses communes voisines, avec la couverture notamment du périphérique lillois.

Ainsi, Lille Verte se réjouit des conclusions de la MRAE qui démontrent la pertinence de notre contribution et la nécessité de continuer à faire évoluer profondément le projet pour qu'il soit accepté.

¹ Le déroulé de la conférence et la contribution de Lille Verte est à retrouver à l'adresse suivante : [Le Lille Metropolitan Square : un projet en-deçà des exigences environnementales, urbanistiques et démocratiques | Lille Verte](#)

² L'avis de la MRAE est à retrouver sur le site de l'enquête publique : [Participation du public par voie électronique préalable à la délivrance d'un permis d'aménager dans le cadre du projet immobilier « Metropolitan Square » à Lille : Accueil \(enquetes-publiques.com\)](#)

³ [L'immobilier d'entreprise de la métropole lilloise : résultats 2020 \(hautsdefrance.cci.fr\)](#)